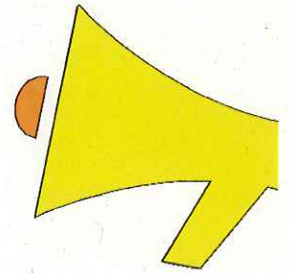




Parlons-en !



Février 2018

BIBLIO DE RUE

ATD Quart-monde va mettre en place, à partir de février, une **bibliothèque de rue** à l'Allée Verte à Jumet. Son objectif est de donner accès à la lecture aux jeunes du quartier, mais aussi de modifier leur rapport à celle-ci. Pour ce, la bibliothèque sera tenue, tous les mercredis après-midi, par des bénévoles dans la cité jumetoise. Afin d'agrandir leur équipe, ATD Quart-monde recherche des personnes souhaitant s'engager bénévolement dans l'animation de cette bibliothèque de rue. **Intéressé(e) ?!** → alex.bayot@quartmonde.be

Save the Date !!!

Ce 2 février 2018 : présentation du projet participatif « les maux de la rue » à 10h au cinéma « Le Parc » à Charleroi

PARTICIPATION

Le projet **les Maux de la rue** a été présenté au cinéma Le Parc ce 2 février. Les réactions sont très positives. Les spectateurs ont trouvé que les outils artistiques (chansons, films, etc.) étaient de bonnes qualités et reflétaient bien la réalité des personnes de la rue, sans tomber pour autant dans le misérabilisme. Le projet participatif sera présenté à nouveau le 17/02 au Festival des Plumés à la MPA.

Le projet **Bonjour** a pour objectif de rendre visite aux personnes précaires hospitalisées. Afin de faire renaître le projet, le groupe porteur recherche de nouveaux bénévoles. Actuellement il est composé de 3 personnes. Ce n'est pas suffisant ! Il est proposé que le Relais Santé, qui est en contact avec les personnes hospitalisées, intègre aussi le projet.

Casiers Solidaires : les porteurs du projet ont rencontré le Switch Coworking qui accepte de les accompagner dans la recherche de fonds et la communication. En outre, le groupe a également rencontré l'échevin des affaires sociales, Mr Fekrioui, qui va apporter son aide dans la recherche d'un local pour accueillir les casiers.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA DROGUE

Depuis janvier, trois personnes sont décédées : G. Presti (1984), D. Bastin (1973), F. Descamps (1984)

Suite à ces décès, la thématique de la **salle de consommation** est rediscutée. Pour certains, elle peut être une solution pour diminuer les risques d'overdose et de décès. Le problème est qu'en Belgique c'est illégal. Pour d'autres, il faut aussi que les médecins cessent de délivrer à tout-va des ordonnances pour de la méthadone.

En outre, la problématique de la drogue ne devrait-elle pas être considérée comme un **problème de santé publique** ? Aussi, n'est-elle pas avant tout un symptôme, une conséquence ? Afin d'apporter quelques réponses, il est proposé d'inviter lors du prochain PE G. Vanderveken qui est en charge du plan drogue au CPAS.

Une parole partagée pour lutter contre la précarité !

LE PSO

À Charleroi un « **Peloton Sécurisation et Ordre public** » (PSO) a été mis en place en 2017. Ses missions sont notamment de combattre les troubles à l'ordre public, dont le deal, mais aussi la prostitution et la mendicité. Dès lors, n'y a-t-il pas un risque de faire un amalgame, de criminaliser davantage les mancheurs et les personnes prostituées ? La manière d'agir des villes est dénoncée par certains participants. Les communes ne peuvent pas interdire la mendicité, ce serait illégal (loi du 12 janvier 1993). Alors pour contourner la loi, des **stratagèmes** sont trouvés par les autorités communales (ex. : à Namur).

Le prochain Parlons-en aura lieu le 7 mars à 10h au Relais Social de Charleroi